

Soyons réalistes : Osons !

FAIT

- Nous avons arrêté tous les projets immobiliers inadéquats.
- Nous avons limité l'ampleur des projets en cours.
- Nous avons finalisé le schéma d'orientation de Corbais
- Nous avons mis en place le plan de rénovation urbaine du centre de Mont-Saint-Guibert
- Nous avons désormais la maîtrise du développement de notre commune. Finies la loi des promoteurs et l'urbanisation sauvage.

EN COURS

- Plan de Mobilité prêt vers la fin de l'année.
- Le schéma d'orientation d'Hévillers/Bruyères

PROGRAMME

- Réalisation de tout ce que nous avons mis en route.
- Retrouvons l'âme de notre belle commune.
 - a. Évolution harmonieuse et contrôlée de notre territoire
 - b. Respectons nos spécificités : ruralité, proximité, convivialité.
- Osons nous ouvrir aux projets citoyens. Proposez! On sera avec vous!

**Programme pour les élections
communales 2018**

ecolo

www.mont-saint-guibert.ecolo.be
www.facebook.com/groups/ecoloMSG

Table des matières

- 3 I. Philosophie générale :**
 - 1. Réaliser les plans développés lors de la législature 2012-1018
 - 2. Être plus à l'écoute du citoyen
 - 3. Mettre en place des structures d'aides au citoyen.
 - 4. Mettre en place une politique volontariste.
 - 5. Développer une commune propre où il fait bon vivre.
- 4 II. Urbanisme et mobilité**
 - 1. Urbanisme
- 5 2. Mobilité**
- 7 III. Démocratie et communication**
 - 1. Démocratie
 - 2. Communication
- 9 IV. L'énergie**
- 10 V. Économie et finances**
 - 1. Économie
- 11 2. Finances communales**
- 12 VI. Politique sociale, sports et culture**
 - 1. Accueil de la petite enfance
 - 2. CPAS
- 13 3. Réinsertion et création de liens**
- 14 4. Sports, culture et convivialité**
- 16 VII. Agriculture et environnement**
 - 1. Agriculture
 - 2. Environnement

I. Philosophie générale :

1. Réaliser les plans développés lors de la législature 2012-2018

- Schéma d'orientation de Corbais et Hévíllers
- Plan de rénovation urbaine du centre de Mont-Saint-Guibert.
- Plan de mobilité.

2. Être plus à l'écoute du citoyen

- Donner des moyens aux initiatives citoyennes qui répondent à nos valeurs :
 - a. Qui encouragent la convivialité et la fête.
 - b. Qui encouragent le commerce de proximité.
 - c. Qui encouragent les initiatives économiques locales.
 - d. Qui encouragent la cohésion sociale, la solidarité, l'altruisme et le bien-être animal.
 - e. Qui encouragent la vie saine.
- Mettre en place des moyens qui permettent aux citoyens de s'exprimer et d'être informés.
 - a. Créer des lieux de débats
 - b. Mettre en place des moyens d'informations récurrents et divers.
 - c. Améliorer le dialogue entre le citoyen et l'administration communale.

3. Mettre en place des structures d'aides au citoyen.

- Pour l'aider dans différents domaines :
 - a. Le logement
Donner l'information, les pistes diverses pour la création d'habitats groupés, colocation, habitats légers, primes au logement, mise à disposition d'un logement à l'AlS, etc.
 - b. L'entreprise
Donner l'information, les pistes diverses pour la création d'entreprises locales, quelle que soit l'importance du projet.

4. Mettre en place une politique volontariste.

- Oser des projets
Soutenir la démarche de gestion de projets initiée par le Plan Stratégique Transversal, obligatoire dans les communes
- Nous avons la volonté de nous unir avec des partenaires ayant ce même désir, que nous soyons dans la majorité ou dans l'opposition.

5. Développer une commune propre où il fait bon vivre.

II. Urbanisme et mobilité

1. Urbanisme

Mise en œuvre des différents schémas et plans

Les schémas et plans permettent une meilleure approche de l'urbanisation et de la mobilité de notre commune, une vue à plus long terme et des outils pour l'administration et les mandataires politiques pour l'octroi de permis ou développement de projets.

FAIT

Schéma d'orientation de Corbais

Plan de rénovation urbaine

EN COURS

Schéma d'orientation Héவில்lers/Bruyères

PROGRAMME

- Schémas d'orientation :
 - a. Tenir compte des schémas d'orientations en termes de densité de logements à construire, de lieux publics, et en termes de mobilité.
 - b. Tenir compte de ces plans pour la délivrance de permis.
- Plan de rénovation urbaine :
 - a. Réaliser le plus rapidement possible les fiches-projets proposées en favorisant prioritairement les voies lentes et les trottoirs.
 - b. Communiquer le plus régulièrement possible en expliquant le bien-fondé de ce travail.
- Mettre en place un règlement communal d'urbanisme afin d'harmoniser les styles et les implantations sur la commune en tenant compte aussi des spécificités de chaque village.
- Encourager la biodiversité dans le choix des matériaux et dans l'accueil de « partenaires » (chauve-souris, oiseaux, etc.)
- Diversifier l'offre de logements pour accueillir tout un chacun. Favoriser et encadrer l'habitat léger, la cohabitation, les habitats groupés, des logements plus compacts et les logements sociaux.
- Pour chaque nouveau projet, négocier les charges urbanistiques pour garder un équilibre entre logement privé et public, pour garantir une certaine activité (petits commerces, indépendants...), pour consolider le nombre de places en crèches, pour favoriser la mobilité douce (abris vélo...). Chaque projet d'envergure doit avoir une contrepartie pour le bien-être de ses habitants futurs et actuels.

2. Mobilité

Mise en œuvre du plan de Mobilité.

Favoriser les voies lentes et limiter le « tout à la voiture ».

Veiller à la sécurité de nos enfants.

FAIT

- Primes pour les vélos électriques
- Proxibus intercommunal (Chastre, Mont-Saint-Guibert et LLN)
- Journée de la mobilité
- Marquage au sol rue de Corbais et aménagements aux abords des écoles
- Création de balades fléchées.

EN COURS

- Plan communal de mobilité
- Coulée Verte
- Piste cyclable vers LLN (rue des Trois Burettes)
- Aménagement de la traversée de l'Axis-Parc
- Aménagement du carrefour face à la Poste
- Aménagement d'une 4^{ème} bretelle entre la N25 et la rue des 3 Burettes
- Aménagement d'un abribus rue des Tilleuls
- Marquage au sol de la rue Saint-Jean
- Rénovation de la place de l'église d'Hévillers.

PROGRAMME

- Plan communal de mobilité
 - a. Réaliser le plus rapidement possible les objectifs proposés.
 - b. Communiquer le plus régulièrement possible en expliquant le bien-fondé de ce travail.
- Favoriser le trafic lent et les piétons :
 - a. Finaliser la réalisation de la Coulée Verte
 - b. Finaliser la réalisation de la piste cyclable en site propre de la rue des Trois Burettes et de la traversée d'Axis Parc, en concordance avec le rond-point de la Sablière pour la N25. Elle permettra de rejoindre Louvain-la-Neuve à vélo.
- Soutenir prioritairement les pistes cyclables et la mobilité douce

- a. Sécurisation des écoles et des trajets écoliers
 - Finaliser la réalisation de la sécurisation des écoles (rue des Tilleuls abris bus et passage piéton, carrefour rue de la poste et rue de la Demi-Lune)
- Réorganiser les parkings voitures sur la commune. Les disposer autrement et, éventuellement, en rajouter.
- La mise en place de ces plans ne doit pas nous empêcher de prendre des initiatives non traitées qui n'en font pas partie ou qui sont complémentaires et qui rendent nos villages plus conviviaux en les protégeant du trafic routier.
 - a. Favoriser le trafic lent et les lieux piétonnisés
 - Intensifier le marquage au sol, avec des peintures antidérapantes, pour les vélos, passages piétons, lignes continues, etc.
 - b. Décourager le trafic de transit
 - c. Encourager le covoiturage et les voitures partagées
 - Certaines initiatives existent déjà. Il faut les développer et les multiplier.
 - d. Maintenir la prime pour les vélos électriques
 - e. Créer des zones de parkings sécurisés pour les vélos.
 - Équiper les bâtiments publics d'abris couverts pour 2 roues. (Commune, centre sportif...)
 - Proposer une bonne répartition des parkings vélos dans toute l'entité
 - f. Créer des kiss and drive à proximité des écoles
 - g. Créer ou rénover les sentiers reliant les quartiers et les villages.
 - h. Maintenir l'unité de notre commune :
 - Notre commune est divisée par la N4 très encombrée à certaines heures du jour. Il faut favoriser les liens entre les deux parties de notre entité et veiller au futur aménagement de cette route par la Région afin de ne pas accentuer encore cette impression. Le schéma d'orientation de Corbais propose un aménagement de la N4 qui doit être validé par le SPW (Service Public de Wallonie) et le PCM (plan communal de mobilité) se penche sur la question également.
- Lutter contre les incivilités
 - a. Radars répressifs
 - b. Libérer nos trottoirs des voitures qui les squattent. (En cours de négociation avec la police)
 - c. Lutter contre les déchets et ordures en bordure de routes.
- Maintenir le projet Proxibus et si possible, en faire une ligne TEC.

III. Démocratie et communication

Une commune et son conseil communal sont des lieux parfaits pour exercer la transparence, la bonne gestion et le travail démocratique.

1. **Démocratie**

FAIT

- Conseils communaux planifiés
- Les documents relatifs aux conseils communaux sont mis à la disposition des conseillers par plateforme informatique.
- Désignation d'une présidence aux conseils communaux
- Mise en place d'une CCATM (Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) et d'une CRU (Commission de Rénovation Urbaine)

PROGRAMME

- Faire du CC (conseil communal) un lieu d'informations et de débats avec le citoyen.
- Être ouvert à la présentation de motions au CC en lien avec des thèmes de société qui peuvent dépasser le cadre de compétence communale -> développement du sentiment de citoyenneté. Faire des enquêtes publiques des lieux de débats ouverts à un maximum de monde.
- Proposer des rencontres et consultations sur quelques thèmes importants conditionnant le futur de notre commune ou de certains quartiers.
- Créer des commissions sur des thèmes précis avec des membres de l'administration, des mandataires politiques et des représentants de tous les partis démocratiques de la commune.
Il s'agit ici plus de commissions de travail que de consultations populaires.

2. **Communication**

FAIT

- Nouveau site internet communal
- Nouveau journal communal
- Création d'une page Facebook

EN COURS

Enrichissement des moyens de communication



PROGRAMME

- Intensifier les canaux de communication bidirectionnelle entre le collège et les citoyens (Newsletters, site Facebook, toute boîte, revue communale...)Idem pour le conseil. Fixer des objectifs clairs au niveau de l'administration afin de
- garantir une communication rapide, complète et structurée de l'administration vers les citoyens, ainsi qu'une réponse adéquate aux requêtes de citoyens (par mail, tél, FAQ...)
- Panneaux informatifs à l'entrée de la commune.

IV. L'énergie

Autant pour les finances communales que pour le citoyen, réduire notre consommation d'énergie est un défi important.

EN COURS

- Cadastre énergétique des bâtiments communaux
- Régulation de la chaudière de la maison communale.

PROGRAMME

- Finaliser le cadastre énergétique et mettre en œuvre les pistes d'action pour diminuer la consommation. Étudier et proposer des solutions pour réduire la facture énergétique par l'installation de sources d'énergie renouvelable.
- Promouvoir la réduction de consommation globale des habitants de la commune. Intensifier le rôle des écoguides en vue de soutenir tous les citoyens désireux de réduire leur empreinte énergétique.
- Rédiger une page sur le site communal (ou dans les infos communales) répertoriant les gestes simples pour réduire la consommation énergétique
- Organiser des conférences sur la production alternative d'énergie (par exemple petit éolien, solaire...) et l'utilisation rationnelle de celle-ci.
- Étudier la possibilité d'achats groupés d'énergie (électricité verte, gaz, etc.)
- Étudier la possibilité de faire des achats groupés centralisés par la commune de panneaux photoélectrique.

V. Économie et finances

La vie communale repose aussi sur son économie et ses finances. Il faut créer une situation favorable à l'entreprise et à l'emploi. Il faut gérer nos finances communales en bon père de famille. Assez de moyens pour faire évoluer positivement nos projets sans peser sur nos portefeuilles.

1. **Économie**

FAIT

Soutien à la création d'un marché hebdomadaire.

EN COURS

Promouvoir le Talent (monnaie locale)

Développement de zones d'activités économiques (dans la sablière, Jaurdinia...)

PROGRAMME

- Encourager l'entrepreneuriat sur notre commune, que le projet soit modeste ou ambitieux, débutant ou existant. Pour ce faire :
 - a. Disposer, au sein de l'administration communale d'une base d'informations ou d'aide effective
 - b. Orienter l'entrepreneur en fonction de son projet, organismes d'aides financiers, organisationnels, informatifs...
 - c. Diffuser au sein de la commune s'il y a intérêt
 - d. Aider à trouver un local via par exemple l'instauration de popup stores (magasins éphémères)
 - e. Encourager les initiatives d'aide à l'entreprise et soutenir les associations d'entreprises (CLAP 2030 , onsenocupe.be, Alliance Centre BW, ...)
- Encourager le commerce local et de proximité :
 - a. Devenir une commune du commerce équitable
 - b. Aider au développement des maraichers locaux et les commerces locaux
 - c. Revitaliser les noyaux urbains en aidant l'implantation d'activités et de commerces
 - d. Créer des marchés spécifiques, lieux de rencontres, locaux mis à disposition, aide à la communication.
Participer à l'élaboration supra-communale d'une plateforme de produits et services locaux (CLAP 2030)
 - e. Développer de nouvelles zones d'activités économiques, dans le site de la brasserie par exemple.

2. Finances communales

PROGRAMME

- Utiliser le Plan Stratégique Transversal pour construire des budgets pluriannuels incluant dès le départ les projets de la mandature.
- Faire davantage appel aux nombreux subsides provinciaux, régionaux ou autres.
Avoir au sein de la commune un subsidiologue. Les subsides existent autant pour la commune que pour les citoyens, allons les chercher. Ce poste sera donc autofinancé grâce à toutes les économies réalisées.

VI. Politique sociale, sports et culture

Il faut faire de Mont-Saint-Guibert une terre où il fait bon vivre. Pour cela, il faut aussi une vie sociale, sportive et culturelle, une société ouverte à tous.

1. Accueil de la petite enfance

FAIT

76 places supplémentaires dans 2 nouvelles crèches à Mont-Saint-Guibert.

EN COURS

- Déménagement de la crèche des Petits Filous sur Mont-Saint-Guibert
- Acquisition d'un bâtiment permettant d'accueillir 36 enfants.

PROGRAMME

- Centralisation des inscriptions pour les crèches.
- Terminer l'installation de ces projets et intensifier encore davantage

2. CPAS

FAIT

- Acquisition d'un logement public
- Mise en place en partenariat d'une épicerie sociale.

EN COURS

- Acquisition de 2 logements publics

PROGRAMME

- Logements sociaux
Continuer la politique d'obtention de logement à prix modérés dans les nouveaux lotissements.
- Titres-services
Maintenir ce service par une meilleure information, une meilleure gestion.
- Mise en place d'écrivains publics.
- Intensifier le rôle du service de réinsertion socioprofessionnelle.
- En collaboration avec Fedasil, nous continuerons à soutenir l'accueil des candidats réfugiés.

3. Réinsertion et création de liens

FAIT

Contrat avec la ressourcerie pour l'enlèvement de certains encombrants et pour leur donner une deuxième vie

Mise en place du CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés).

PROGRAMME

- Réinsertion
 - a. Encourager les entreprises de Mont-Saint-Guibert, nouvelles et anciennes, d'engager un pourcentage minimum d'habitants de la commune.
 - b. Création d'emplois pour des personnes précarisées.
- Création de liens
 - a. Donner les moyens ou mettre des locaux à disposition pour promouvoir des projets proposés par des associations ou des citoyens.

Quelques exemples de possibilités dont nous avons eu écho : maison de quartier, partage de savoir intergénérationnel, poulailler et ruches partagées, proposer une communication verbale et non verbale au sein des écoles, les Incroyables Comestibles, « je promène ton chien », stages sportifs en été ...
 - b. Revoir les dotations des associations les plus importantes (Scouts et Guides par ex.) et mise à disposition de locaux adaptés.
 - c. Potager partagé

Pour les personnes précarisées ou bénévoles qui souhaitent vraiment s'investir.
 - d. Utilité de lieux de rencontre (banc, verdure...) et veiller à leur propreté.
 - e. Créer des espaces de convivialités intergénérationnels dans les quartiers autour d'infrastructures collectives comme les crèches, centre sportif, centre culturel, etc.
 - f. Synergie entre l'accueil de la petite enfance et maison de repos et de soins.
 - g. Soutenir les initiatives du CCCA et s'engager à réactualiser le travail réalisé.
 - h. Promouvoir les actions « 1 toit 2 âges » et les espaces kangourou qui permettent une meilleure mixité intergénérationnelle et un meilleur accès aux logements.
 - i. Créer un gopass à certaines périodes de l'année sur l'ensemble des activités sportives de la commune et permettre ainsi aux Guibertins d'essayer plusieurs disciplines sportives.
 - j. Le centre sportif est au maximum de sa capacité, il manque des salles pour accueillir convenablement tous les sports présents dans la commune.
- K. Rééquilibrer les subsides aux associations sportives.

4. Sports, culture et convivialité

FAIT

Mise en place du cycle des « Exploration du Monde » dans la salle des loisirs

Parcours d'artistes

Mise à disposition de matériel pour les fêtes de quartiers.

Organisations d'expositions dans la maison communale.

Placement de reproductions de vieilles cartes postales sur l'ensemble de la commune.

Cinéma de plein air

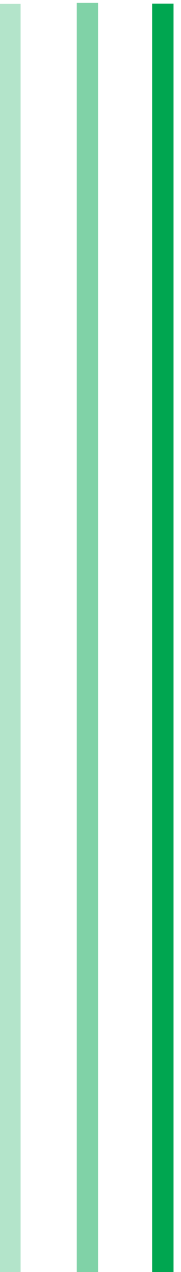
Promotion de la fête des voisins.

Mise en place de boîtes à livres.

PROGRAMME

● Salles et festivités

- a. Construire des locaux pour les scouts. Ces locaux pourraient servir pour d'autres activités (les plaines de jeux par exemple).
- b. Fêter dignement les 900 ans de Mont-Saint-Guibert en 2023.
- c. Promouvoir l'utilisation de tous les espaces communaux. Rénover les espaces actuels. Faciliter leur réservation. Prévoir de nouveaux locaux ailleurs, à Corbais, dans la Brasserie, etc.
- d. Entretien et améliorer des espaces extérieurs comme la place du petit marché pour en faire des lieux de rencontres et d'activités. Ces projets font partie du plan de Rénovation Urbaine.
- e. Créer un lieu de rencontre intergénérationnel à la Plaine de la Fosse
- f. S'équiper de matériel polyvalent et déplaçable.
Écran, vidéoprojecteur, praticables (existants à rénover ou remplacer) pour réaliser une petite scène, sono, quelques projecteurs, jeu d'orgue.
- g. Dans la plus grande des salles, installer quelques perches pour fixer projecteurs et câbles.
- h. Augmenter la mise à disposition de tables, bancs et tonnelles.

- 
- Personnel
 - a. Désigner une personne (polyvalente et motivée) responsable de la gestion des salles et du matériel.
Elle soutiendra et fédérera les artistes et les associations.
Elle œuvrera pour élargir les activités culturelles : ciné-club, pièces de théâtre, musique, conférences, etc.
 - b. Encourager et développer les activités culturelles dans les salles communales
 - Diffusion
 - a. Diffuser les infos socioculturelles par tous les moyens : kiosque, un espace socioculturel sur le site de la commune, panneau digital, etc.
 - b. Continuer à développer une liste des associations (mise à jour chaque année et consultable sur le site communal) ...
 - c. Veiller à développer un maximum d'espaces verts et lieux de rencontres.

VII. Agriculture et environnement

L'environnement est un défi majeur pour les années qui viennent. Élément central dans la politique Ecolo, sa mise en place est étroitement liée à l'agriculture.

1. Agriculture

FAIT

- Soutien aux agriculteurs, notamment pour les aider à passer au bio.
- Mise en place de solutions pour limiter les coulées de boue et ruissellements.

PROGRAMME

- Continuer à aider les agriculteurs à passer d'une agriculture classique à une agriculture bio (on doit importer des produits bio parce que la Belgique n'en cultive pas assez) au travers de conseils, subsides, mise en contact avec de jeunes maraichers, formation à la permaculture...
- Promouvoir la non-récolte de quelques bandes de terre pour permettre aux oiseaux de se nourrir en hiver (cf article oiseaux MSG)
- Prévoir le fauchage tardif.
- Interdire l'utilisation de tout pesticide (insecticides, fongicides...) à moins de 500 mètres d'écoles et à 200 mètres de toute habitation. Faire respecter les règlements en la matière.
- Mettre à disposition des maraichers et artisans locaux des entrepôts de stockage et des lieux de commercialisation de leur production

2. Environnement

FAIT

- Ramassage des déchets organiques
- Journées de sensibilisation (rivières, chauve-souris...)
- « J'adopte un espace vert »
- Ramassage des poubelles publiques et arrosage des bacs floraux communaux par la Cordiante (service d'accueil de jour pour personnes handicapées)
- Plantation des talus de la Grande Chaussée.
- Commune Maya.
- Cimetière Nature d'Hévillers. (Développement du potentiel d'accueil de la vie sauvage dans les cimetières et la prise en compte de la biodiversité au cœur même de l'activité humaine).

EN COURS

- Nettoyage des rivières
- Mise en place de l'Agenda 21 local (cadre de travail pour les collectivités locales et à ses habitants pour y mettre en œuvre les concepts de développement durable).

PROGRAMME

- Mise en place de compostière de quartier ou compostière communale
- Promouvoir le zéro déchet (plutôt que mettre des poubelles partout : le meilleur déchet est celui qui n'est pas produit)
- Inscrire MSG dans la dynamique des villages fleuris
- Proposer les terrains communaux aux citoyens désireux de cultiver des potagers publics (cf film « Demain » à Détroit). Ce principe existe déjà dans le programme « J'adopte un espace vert ». Il faut augmenter le nombre de terrains proposés.
- Rejoindre les communes pilotes pour le plan régional wallon proposant des subsides pour la consigne des canettes ou proposer une règle communale.
- Mise en place de container à puces.
- Soutien de la donnerie et de la Ressourcerie.
- Adhérer au mouvement de la convention des maires (mouvement européen associant les autorités locales et régionales dans un engagement volontaire pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelable au sein de leurs territoires).
- Continuer la mise en place de l'Agenda 21 Local (cadre de travail pour les collectivités locales et à ses habitants pour y mettre en œuvre les concepts de développement durable).
- Continuer à encourager les initiatives citoyennes visant à conserver une commune propre.
- Plus de poubelles et veiller à gérer des déjections canines. L'animal sera bientôt reconnu comme un "être sensible" au niveau légal. Il doit être traité avec respect, sans lui infliger des souffrances inutiles.
- Le bien-être animal fera partie des compétences échevinales.
- Mise en place d'un Cimetière Nature à Corbais et Mont-Saint-Guibert.